



Dénonciation voisin confinement

Par Stessy 34

Bonjour,

J'ai été verbalisée suite à la dénonciation d'un voisin .

Je vous donne les faits.

Pendant le confinement j'étais hébergée chez une amie afin de lui rendre service et garder son fils car celle-ci travaillait.

Le jour de son anniversaire elle a eu la surprise de trois copains nous

étions six du coup dans le logement, nous avons mis la musique doucement car son fils dormait et il était tard mais nous faisons assez de bruits pour que le voisin entende et vienne nous faire la remarque de non respect du confinement.

10mn après nous avons eu la visite de la police au domicile.

Il nous ont tous verbalisés sauf les propriétaires pour déplacement hors du domicile sans document justificatif , malgré mes explications du fait que je vivais temporairement chez mon amie pour garder son fils ceux-ci n'ont pas cherché à comprendre.

Quelques jours après je reçois à mon domicile deux contraventions pour déplacement hors domicile et tapage nocturne chose qu'ils nous avaient pas mentionnés.

Ma question est quel recours je peux bénéficier pour contester .

Merci beaucoup pour votre aide.

Bien cordialement

Merci de vos réponses